



# VINCENT DELAHAYE

## SÉNATEUR DE L'ESSONNE LIBRE & INDÉPENDANT



@v\_delahaye

| News Sénat - décembre 2025 |

### Parlement Hebdo : un peu de bon sens !



Invité de l'émission Parlement Hebdo, j'ai tenu à rappeler que le budget n'est ni de droite, ni de gauche, il est juste déséquilibré. Le déficit de la sécurité sociale, annoncé à 17 milliards d'euros, dérive vers 23, voire 25 milliards. Aucune mesure sérieuse de redressement n'est engagée. On s'endette pour financer des dépenses courantes au lieu d'investir. Ce n'est ni sain, ni responsable. La France est déjà l'un des pays les plus redistributifs au monde : deux Français sur trois reçoivent davantage de la collectivité qu'ils ne contribuent. Nous devons ainsi travailler sur la dépense publique. En 2025, celle-ci a augmenté encore de 50 milliards d'euros, tandis que les "efforts" demandés portent essentiellement sur 25 milliards d'euros d'impôts supplémentaires. Zéro euro d'économie structurelle. Cette logique doit être inversée.



Mon Intervention en vidéo

### Pourquoi je n'ai pas voté le budget 2026



Je juge sévèrement la trajectoire budgétaire de notre pays depuis des années. Dès 2020, je me suis opposé au « quoi qu'il en coûte », décidé sans véritable débat. Aujourd'hui, je déplore le manque de courage de responsables qui sous-estiment encore la gravité de notre situation financière. Pour 2026, le Sénat a aggravé un déficit déjà excessif : s'il a corrigé certaines dérives fiscales et encadré l'effort des collectivités, il a refusé les économies nécessaires. Le gouvernement, lui, a validé des impôts supplémentaires sans agir sur la dépense. Je refuse cette fuite en avant : déficit massif, impôts en hausse et dette record.



Ma note détaillée

## Plus-values immobilières : ma simplification de nouveau adoptée par le Sénat

Comme vous le savez, je me bats pour obtenir une simplification des impôts sur les plus-values. Mon amendement a de nouveau été adopté cette année. Il prévoit de fixer un taux unique de 15% quelle que soit la durée de détention du bien, au lieu actuellement d'un taux de départ de 36,2% avec une réduction progressive allant jusqu'à 30 ans. Ainsi, avec ma proposition, les propriétaires peuvent décider de vendre quand ils le souhaitent sans tenir compte de la fiscalité. C'est simple et bon économiquement, car de nature à accélérer le rythme des transactions. La ministre a reconnu l'intérêt de cette réforme et indiqué qu'elle pourrait trouver sa place dans une prochaine loi sur le logement. J'attends désormais que le Gouvernement transforme l'essai. Le Sénat, lui, a clairement réaffirmé son attachement à une fiscalité immobilière plus simple, plus juste et plus efficace économiquement.



**Mon intervention en vidéo**

## AME : solidarité oui, dérive budgétaire non



En tant que rapporteur spécial, j'ai vu le budget de la mission « Santé » se vider de sa substance : 90% de ses crédits sont aujourd'hui consacrés à l'Aide Médicale d'État (AME). Le problème n'est pas son existence, mais son insincérité budgétaire. Pour 2026, le budget

prévoit 1,2 milliard d'euros, alors que la dépense réelle atteindra environ 1,4 milliard. En 2024, le dépassement a été de 185 millions d'euros ; en 2025, il dépassera 200 millions. Ces écarts répétés créeront une dette de l'État de 670 millions d'euros envers la sécurité sociale d'ici fin 2026. Ce n'est pas raisonnable. Je le redis clairement : nous ne proposons pas la suppression de l'AME, mais sa régulation. D'autres pays, tout aussi solidaires que la France, comme l'Allemagne, ont fait ce choix. Des solutions concrètes existent : resserrer le panier de soins, renforcer les conditions d'éligibilité, exiger un accord préalable de la CPAM pour les soins non urgents. Ces mesures peuvent être mises en œuvre par décret, sans renier nos principes humanitaires, pour une économie d'au moins 200 millions d'euros et ainsi mettre fin à ce déficit. La solidarité ne consiste pas à fermer les yeux sur les coûts pour nos concitoyens. Être juste, c'est être responsable en remettant du bon sens et de la sincérité budgétaire dans l'AME. En bref, protéger notre système de santé et notre sécurité sociale.



Retrouvez les articles de Public Sénat et du JDD



*Joyeux  
Noël*

et bonnes fêtes  
de fin d'année !

Noël est une période, unique, empreinte de générosité et de partage. Cette année, tout particulièrement chez les chrétiens, le jubilé le place sous le signe de l'espérance : celle de se retrouver, de préserver ce qui nous unit et de continuer à faire vivre, ensemble, des instants simples mais essentiels. Dans un contexte parfois incertain, ces moments rappellent combien la chaleur humaine, la famille et l'attention portée aux autres demeurent précieuses. Cultivons la confiance en l'avenir, tous, ensemble, avec nos différences. Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël ainsi que de très belles fêtes de fin d'année.

**Vœux des Sénatrices et Sénateurs  
le 20 janvier à Brétigny !**

Pour la deuxième année consécutive, vous êtes conviés à la cérémonie de vœux organisée par Jocelyne Guidez, Laure Darcos, Jean-Raymond Hugonet et moi-même pour célébrer la nouvelle année 2026. Rendez-vous le mardi 20 janvier à 19h à la Salle Maison Neuve, au 5, impasse de la Tourelle à Brétigny-sur-Orge.

Libres et indépendants pour l'Essonne  
Jocelyne Guidez et Vincent Delahaye à votre disposition

v.delahaye@senat.fr  
www.vincentdelahaye.com

Sénat : 15 rue de Vaugirard 75006 Paris - tel : 01.42.34.48.27

